En collaboration avec HMR

Le cas de Liette et Henri

Par Carl Fournier, MD

Mariés depuis 65 ans, Liette et Henri forment un couple heureux, entourés de leur grande famille de 7 enfants. Ces derniers sont fiers de leurs parents qui auront 90 et 88 ans cette année. Liette et Henri habitent dans un logement situé à l'est de la ville, près du dépanneur où ils ont l'habitude de faire leurs achats pour subvenir à leurs besoins. Ils ne viennent plus vous consulter depuis trois ans et ils ont tous deux cessé leur médication depuis environ deux ans. Mais voilà que la plus âgée de leurs enfants vous appelle afin que vous rendiez visite à ses parents, car elle s'inquiète de leur alimentation. Henri, qui a déjà été cuisinier dans la Marine, prépare des cuisses de poulet et des frites réchauffées au four à micro-ondes à tous les midis et les soupers depuis près de six mois! Selon Henri, tout va pour le mieux et Liette rassure sa fille en lui disant que c'est parfait, puisqu'il s'agit de son repas préféré.

Un défi hors du commun!

Procédons par étapes :

1. Quels sont les antécédents médicaux de ces patients?
2. Quel est le problème actuel?
3. Comment déterminer le niveau d'intervention avec la famille?
4. Quel sera le plan d'intervention?
5. Quelles sont les ressources nécessaires pour améliorer la situation?

Les antécédents de Liette

Liette souffre d'hypertension artérielle depuis l'âge de 56 ans et d'angine à l'effort depuis l'âge de 70 ans. Elle présentait peu d'épisodes de douleur, étant plutôt une personne sédentaire.

Médication cessée :

- Nitrospray (0,4 mg en aérosol-doseur)
- Diltiazem (90 mg, 1 comprimé, 2 fois par jour)
- Hydrochlorothiazide (25 mg, 1 comprimé par jour)
- Acide acétylsalicylique (325 mg, 1 comprimé par jour)

Tableau 1

L'état de Liette

- **Déficits cognitifs objectivés** (Mini-examen de l'état mental [MMSE] = 23)
- Troubles mnésiques par rapport à des faits récents plutôt que par rapport à des faits anciens
- **Évolution insidieuse pendant plusieurs années**
- **Aucun antécédent d'accident vasculaire cérébral, d'ischémie cérébrale transitoire ou d'une autre maladie systémique**
- État de conscience normal
- Désorientation dans le temps et l'espace
- Inversion du cycle jour/nuit
- **Absence de délire et d'hallucination**
- **Discours accompagné de paraphasies**
- Humeur changeante d'un jour à l'autre (parfois triste, pleure à l'occasion)
- Absence d'idées noires et de pensées suicidaires

À noter : Les éléments en caractères gras sont des critères diagnostiques selon le DSM-IV.

Les antécédents d'Henri

Henri est atteint d'hypertension artérielle depuis l'âge de 65 ans, ainsi que d'ostéoarthose aux genoux.

Médication cessée :

- Amlodipine (2,5 mg, 1 comprimé par jour)
- Acide acétylsalicylique (325 mg, 1 comprimé par jour)
- Diclofénac (50 mg, 3 comprimés par jour, au besoin)

Les données les plus récentes de la tension artérielle sont adéquates et les bilans aux dossiers sont normaux. Lors de leur dernière visite, Henri était

Tableau 2
L'état d'Henri

- **Déficits cognitifs objectivés** (MMSE = 25)
- Troubles mnésiques seulement reliés à des faits récents
- **Apparition graduelle de cette condition depuis deux ans**
- **Absence d'antécédents cardiovasculaires et de maladie du système nerveux central**
- Comportements répétitifs
- **Capacité d'attention diminuée et difficulté de jugement**
- Réponse presque juste, il excuse ses erreurs
- Bien orienté
- **Aucune hallucination, aucun délire**

À noter : Les éléments en caractères gras sont des critères diagnostiques selon le DSM-IV.

inquiet au sujet des troubles d'humeur de Liette et de son attitude triste et solitaire. Henri avait raconté que sa femme refusait de plus en plus souvent de sortir du domicile. Vous ne les avez pas revu depuis cette visite, malgré vos appels téléphoniques. Henri annulait les rendez-vous, ne voulant pas laisser Liette seule, de peur qu'elle ne sorte du logement pour errer.

En questionnant la famille, plusieurs éléments vous amènent à suspecter qu'il s'agit, dans le cas de Liette, d'une maladie d'Alzheimer probable, avec suspicion de dépression (tableau 1). En vous informant à propos d'Henri, vous suspectez également chez celui-ci une maladie d'Alzheimer probable (tableau 2).

Peu après votre visite à domicile, vous rencontrez la famille de Liette et d'Henri. Les enfants souhaitent assurer des soins usuels à leurs parents avec correction de toute détérioration réversible par des moyens raisonnables et ils ne désirent pas de tentative de réanimation en situation d'arrêt cardiorespiratoire. Ils désirent s'impliquer dans le maintien à domicile et partager les responsabilités entre eux afin de permettre à leurs parents de demeurer à domicile le plus longtemps possible.

Comment devez-vous procéder?

Selon l'implication des aidants naturels et des ressources communautaires locales disponibles, la démarche peut s'avérer fort complexe et elle s'effectuera par étapes. Voici les mesures prises pour la situation de Liette et d'Henri :

- Informer les patients et leur famille des diagnostics et des complications possibles afin de les aider à prévoir un plan d'action selon les différentes possibilités.
- Redébuter la médication appropriée à leur état de santé.
- Évaluer la sécurité du logement et procéder à certains correctifs, si nécessaire.
- Sensibiliser la famille à discuter des aspects légaux.
- Évaluer la conduite automobile du couple et prendre les décisions nécessaires, en cas de besoin.
- Utiliser les ressources communautaires locales disponibles pour maintenir le couple à domicile : livraison de nourriture, aide ménagère, transport avec des bénévoles pour des sorties, gardiennage, etc.
- Utiliser les groupes de soutien, tels que la Société d'Alzheimer.
- Assurer un suivi régulier des patients avec la collaboration du CLSC.
- Rassurer et soutenir les aidants naturels.

Liette et Henri habitent toujours ensemble et leur fille demeure maintenant dans le logement voisin. Une équipe de soins à domicile les visite régulièrement afin de s'assurer que la situation est sécuritaire et que les aidants ne sont pas épuisés. Liette et Henri fêteront bientôt leur 66e anniversaire de mariage au restaurant préféré de Liette : un restaurant de poulet, évidemment! *Clin*

Copyright© 2004. Tous droits réservés. ***LE CLINICIEN*** est publié douze fois par année par STA Communications Inc. située à Pointe-Claire, Québec. Le contenu de cette publication ne peut être reproduit d'aucune façon sans l'autorisation écrite de l'éditeur, Postes Canada. Envois de publications canadiennes, contrat de vente # 40063348. Port payé à St-Laurent, Québec. Prière de faire suivre toute correspondance à l'adresse suivante : ***LE CLINICIEN***, 955, boul. St-Jean, bureau 306, Pointe-Claire, Québec, H9R 5K3. Téléphone : (514) 695-7623. ISSN 0832-9184